

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 mars 2021

Projet de loi « Climat et Résilience » :

La Fédération CINOV salue une réelle prise de conscience sur le dérèglement climatique, mais regrette l'absence de prise en compte des entreprises de la prestation de services intellectuels

Le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, s'appuyant en partie sur les travaux de la Convention citoyenne pour le climat, contient de nombreuses avancées saluées par la [Fédération CINOV](#), représentative des métiers de la prestation de services intellectuels du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique. La Fédération regrette néanmoins l'absence de prise en compte des entreprises de la prestation de services intellectuels, qui devraient pourtant être au cœur de la réussite de la transition écologique. CINOV considère en outre que ces expertises sont porteuses de solutions efficaces, qui gagneraient à être entendues pour atteindre les objectifs ambitieux du projet de loi.

Un projet de loi porteur de réelles avancées...

La Fédération CINOV considère que le projet de loi illustre une réelle prise de conscience du Gouvernement face aux enjeux historiques liés au dérèglement climatique, et qu'il contient un certain nombre de mesures qui s'avéreront bénéfiques pour lutter contre ses effets.

Fédération engagée depuis longtemps sur les enjeux de développement durable et de transition écologique, CINOV partage les objectifs du texte et rappelle l'importance de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et plus globalement de repenser en profondeur nos modes de production et de consommation.

... mais dont la méthode retenue suscite interrogations et inquiétudes

La Fédération CINOV considère toutefois que le projet de loi « Climat et Résilience » possède un certain nombre de limites. Si l'ambition d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre fait consensus, la méthode retenue suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes : la Fédération regrette notamment l'absence de prise en compte des entreprises de la prestation de services intellectuels. En effet, selon Frédéric LAFAGE, Président de CINOV, « *les TPE-PME de la branche BETIC bénéficient d'un fort ancrage territorial et d'une agilité qui leur permettraient d'être des acteurs clés dans la réussite de la transition écologique. Nous sommes donc légitimes à nous exprimer sur ces questions.* »

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com

En outre, la Fédération CINOV tient à rappeler la dimension stratégique des métiers qu'elle représente, et estime que seules l'expertise, l'expérimentation et le déploiement à grande échelle permettront d'atteindre les objectifs ambitieux émis par le Gouvernement. Aussi, la Fédération considère que le changement des habitudes et des organisations doit être central dans le projet de loi. Selon Frédéric LAFAGE, « *les prestations de services intellectuels neutres et indépendantes sont en première ligne pour accompagner ces mutations, et en renforcer l'acceptabilité sociale.* »

En complément du projet de loi, CINOV préconise de mettre en place dix mesures concrètes

Fort de ces considérations, et afin d'impliquer davantage les TPE PME dans la transition écologique, la Fédération CINOV appelle à mettre en place un crédit d'impôt « RSE » à destination de ces entreprises.

La Fédération appelle également le Gouvernement à soutenir financièrement et à accompagner la nécessaire transformation des organisations – notamment des TPE PME qui représentent 99% des entreprises françaises – en ayant recours pour cela aux métiers de la prestation de services intellectuels. Cela permettra de s'appuyer sur l'expertise terrain de ces métiers et de soutenir l'emploi dans les PME par l'appropriation du numérique.

Enfin, pour atteindre les objectifs fixés, CINOV considère qu'il sera nécessaire d'intégrer un accompagnement biodiversité pour tout projet d'aménagement et de construction. Pour ce faire la fédération propose d'adapter les critères d'attribution des marchés publics pour mieux répondre aux enjeux environnementaux, de pousser à la rénovation énergétique en une fois et d'organiser une offre d'ingénierie territoriale adaptée aux ambitions des transitions recherchées.

Pour accéder au détail des propositions émises par CINOV,
cliquez [ici](#).

Pour échanger avec un porte-parole de la Fédération CINOV
cliquez [ici](#).

A propos de CINOV et de la branche BETIC

70 000 entreprises, 140 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 1 000 000 de collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi. CINOV est une fédération patronale représentative de 13 syndicats et 15 chambres régionales des métiers de la prestation de services intellectuels du conseil, de l'ingénierie et du numérique (Branche BETIC). CINOV est membre fondateur et administrateur des principaux organismes nationaux et internationaux : les confédérations nationales CPME et UNAPL, l'Opérateur de Compétences (OPCO) ATLAS et FIF.PL, les organismes de qualification OPQIBI et OPQCM et les fédérations internationales et européennes FIDIC et EFCA. La Fédération CINOV est également administrateur-fondateur de l'IPTIC (Institut de Promotion des Techniques de l'Ingénierie et du Conseil), administrateur de l'IDCE (Institut pour le Développement du Conseil d'Entreprise), de l'OPIIEC (observatoire paritaire) de l'Association Bilan carbone, de l'Alliance HQE, d'ADN Construction et de CONSTRUCTION21.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr
Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com
Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com



Suivre notre actualité

- www.cinov.fr
 - <https://leblog.cinov.fr/>
 - <https://covid19.cinov.fr/>
- *Twitter* : <https://twitter.com/FederationCINOV>
 - *LinkedIn* : [@FederationCINOVLinkedIn](#)

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Jordan CALIME 06 26 03 69 36 – jordan.calime@rp-carrees.com